



Communiqué de presse

25 janvier 2018

La cour de cassation casse l'arrêt condamnant Act Up-Paris pour injures publiques contre LMPT

La Cour de Cassation a, ce 23 janvier 2018, cassé la condamnation en appel d'Act Up-Paris pour injures publiques contre La Manif pour tous suite au zap de la Fondation Lejeune. Validant l'analyse que nous faisons valoir en première instance puis en appel, elle a resitué notre action dans un cadre d'expressions d'idées politiques, et non de la seule injure comme expression interpersonnelle d'une inimitié entre deux parties au même niveau. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, de **dénoncer un ordre inégalitaire, et cELLEux qui l'alimentent : l'adjectif « homophobe » n'est pas pour nous une injure, mais une caractérisation politique d'un propos qui méprise les gouines et les pédés**, cautionne l'inégalité en droit avec les hétéros, alimente les discriminations et les violences, ainsi que les contaminations. Comment faut-il sinon désigner cELLEux dont les paroles et les actions s'opposent régulièrement à tout ce qui pourrait servir à l'émancipation des personnes LGBT ?

Cette repolitisation de l'adjectif "homophobe", cette sortie augurée du champ de l'injure **est indubitablement une victoire** : elle nous réouvre des champs d'expressions. Mais face à la Manif pour tous, et aux réactionnaires de tous ordres qui essaient dans les partis politiques de droite, jusqu'au gouvernement (tels Gérard Darmanin), **nous ne saurions proclamer que notre victoire est totale.**

En premier lieu, Ludovine de la Rochère s'obstine et a souhaité se pourvoir en cassation suite à l'arrêt la déboutant de sa volonté de condamnation d'Act Up-Paris, dans la même affaire, pour diffamation. Un pourvoi qui va à l'encontre de la jurisprudence actuelle. Comme le renversement en cassation de la condamnation de Christine Boutin l'a montré, nous ne sommes pas à l'abri de revirements dans ce type d'affaire.

Surtout, **la porte ouverte par le gouvernement à un débat inutile, informe, impréparé, sur nos droits tout au long de l'année 2018**, débouchant au mieux sur un débat parlementaire, dont l'année 2013 nous a montré la violence qu'il pouvait engendrer, **est aussi une porte ouverte à de nouveaux déferlements de violences homobobitrophobes. Celles-ci se paient aussi en contaminations.**

Emmanuel Macron, Edouard Philippe, Marlène Schiappa, Agnès Buzyn en sont et en seront tenuEs pour responsables.

Contacts presse :

Rémy Hamai, Président d'Act Up-Paris, presidence@actupparis.org, 06 45 60 96 52

Xavier Cœur-Jolly, Vice-président Porte-parole d'Act Up-Paris, medias@actupparis.org, 06 75 15 53 32